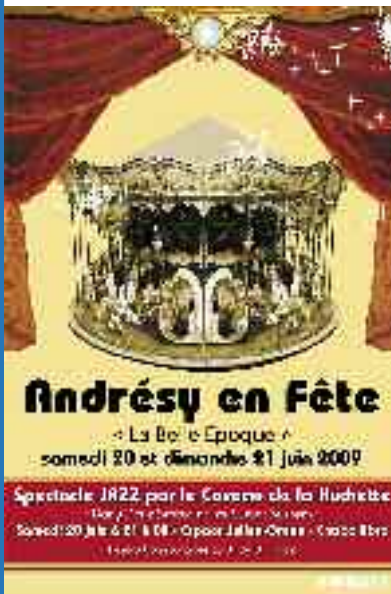




Andrésy en Fête



Dimanche 31 mai Inauguration de Sculptures en l'île Pique-nique



2009 : des investissements exceptionnels

SOMMAIRE

**Retrouvez
l'agenda
des
manifestations
en page 19**

Communauté d'agglomérationP2
Éditorial du MaireP3
Andrésy et son histoireP4
La sécurité au coeur du débatP5
Concertation sur la RD190 - RD30P6

Parc Sportif et de Loisirs des CardinettesP7
Le budget 2009P12
Portraits d'artistes pour Sculptures en l'ÎleP16
Rencontre avec le chorégraphe Wayne BarbasteP17
Volley : un bilan de saison positifP18

Première Journée de l'Habitat Durable Un beau succès !



Il s'agit de près de 150 visiteurs, en avril dernier, à parcourir les allées de l'Hôtel d'Entreprise

Intercommunal du Parc des Vignes pour découvrir les différentes expositions et conférences organisées dans le cadre de la première journée de l'Habitat Durable. La

Communauté d'Agglomération des Deux Rives de la Seine a été désignée pour participer à cette première initiative nationale. « Nous avons voulu promouvoir en particulier les Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat qui concernent certains quartiers de nos six villes comme le centre-ancien et Fin d'Oise à Andrésy » explique Sylvaine Baudoux, Directrice de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération des Deux Rives de la Seine. Et de poursuivre : « les habitants peu-

vent bénéficier de subventions pour rénover leur logement selon certains critères et il était important que nous puissions grâce à ces journées, faire passer l'information ». Si vous habitez dans le périmètre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, vous pouvez contacter directement le Pact Arim pour connaître les subventions qui vous sont proposées.

Renseignements au 01 39 07 82 53

Conseil communautaire Délibérations du 18 mai 2009



SUBVENTION À L'ASSOCIATION « VIVE LA SEINE »

Initiée au printemps 2004, l'opération « Vive la Seine » est organisée pour la quatrième année consécutive.

Cette opération-événement d'éducation à l'environnement a vocation à rassembler les écoles, les populations riveraines, ainsi que les salariés du site PSA Peugeot Citroën de Poissy, entreprise partenaire n°1 de l'opération depuis son origine, autour d'une même cause : la connaissance et la protection de la nature. Forte du succès rencontré lors des éditions précédentes, l'opération prend cette année une dimension sociale en développant des actions d'insertion par l'écologie urbaine. Le 25 juin 2008, le conseil communautaire a délibéré pour allouer une subvention. Le projet de nettoyage n'ayant pas pu se faire en 2008, il est proposé de reporter cette subvention pour l'année 2009. Le nettoyage de berges s'effectuera en mai ou juin prochain sur la commune de Triel-sur-Seine, Chemin de Halage, à partir des piliers du pont de la Départementale 1 en longeant la berge vers le sud. Cette action de nettoyage s'accompagnera d'une mission d'insertion professionnelle en proposant le chantier sur une semaine à des jeunes et des adultes en insertion. La subvention est de 4 000 euros pour l'année 2009. Cette décision complète les actions déjà entreprises sur Andrésy par l'association « Vive la Seine ».

CREATION D'UNE COMMISSION INTERCOMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

La création de la commission intercommunale pour l'accessibilité des personnes handicapées s'inscrit pour la communauté d'agglomération des rives de Seine comme une logique globale d'amélioration du cadre de vie des personnes en situation de handicap sur le territoire de notre communauté d'ag-

glomération.

La création de cette commission a pour objectif de :

- placer les personnes en situation de handicap au cœur des missions de services publics locaux et ainsi mieux prendre en compte les attentes et les aspirations de ces personnes,
- contribuer à la lisibilité et à l'efficacité de l'action publique pour améliorer l'accessibilité des personnes en situation de handicap.

Cette commission a pour mission de :

- dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports,
- organiser également un recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées,
- établir un rapport annuel présenté en Conseil communautaire et faire toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant sur le territoire de la communauté d'agglomération. Il est convenu de procéder à la création de cette commission au sein de la communauté d'agglomération.

SUBVENTION A L'ASSOCIATION PARC AUX ETOILES

Dans le cadre des compétences transférées, la communauté d'agglomération s'est substituée aux villes notamment pour attribuer les subventions sollicitées sur proposition de la commission des finances, réunie le lundi 9 mars. Le conseil attribue, comme les années précédentes, une subvention d'un montant de 70 000 euros à l'association « Parc aux Etoiles ».

PROGRAMME TRIENNAL DE VOIRIE 2009 - 2010 - 2011

Par délibération en date du 24 octobre 2008, le Conseil général des Yvelines a décidé de mettre en place un programme triennal (2009 - 2010 - 2011) d'aide aux communes et aux structures intercommunales en matière de voirie et de dépendances. Ce pro-

gramme prévoit de prendre en charge différents travaux d'investissement de voirie réalisés par les communes ou par les structures intercommunales.

Ces travaux de différentes natures peuvent être subventionnés par le Conseil général à hauteur de 70 % (communes de moins de 2 000 habitants) et à hauteur de 30 % (communes de plus de 2 000 habitants). Ce pourcentage de subvention est majoré de 15 % pour les dossiers présentés par des structures intercommunales. De plus, le plafond de subvention pour les structures intercommunales est variable en fonction du linéaire de voirie gérée par la structure. La communauté d'agglomération des deux Rives de Seine s'est vue transférer depuis le 1^{er} janvier 2007, l'intégralité des voiries communales, il est donc proposé au conseil communautaire de solliciter auprès du Conseil général des Yvelines, pour les projets d'investissement de voirie proposés par les six communes membres, une subvention au titre du programme triennal.

DEMANDE DE SUBVENTION LIGNES REGULIERES DE BUS

Dans le cadre de sa politique en faveur des transports en commun, le Conseil général des Yvelines octroie des aides aux collectivités assurant la maîtrise d'ouvrage de l'exploitation de lignes régulières de bus. A ce titre, la communauté d'agglomération deux Rives de Seine peut bénéficier de l'aide permanente qui est réservée aux lignes : ouvertes depuis plus de 3 ans - agréées carte orange - effectuant un minimum de deux allers et deux retours par jour sur l'ensemble de l'itinéraire, avec un rabattement sur au moins une gare ferrée, et une desserte minimum de trois communes dans les Yvelines - disposant d'un conventionnement financier entre l'exploitant et la collectivité - dont le taux de couverture économique (ratio recettes / dépenses) doit être égal ou supérieur à 40 %. L'aide départementale, calculée sur la base de la participation des collectivités, correspond à 20 % de la participation de celles-ci.

INFOS

POLICE SECOURS	17
POMPIERS	18 ou 112
SAMU	15
MAIRIE D'ANDRÉSY	01 39 27 11 00
LA POSTE	
Courrier	01 34 01 21 20
Distribution	01 34 01 21 30
PRÉFECTURE DES YVELINES DE VERSAILLES	01 39 49 78 00
SOUSPRÉFECTURE DE SAINTGERMAINENLAYE	01 30 61 34 00
HÔPITAL DE POISSY/ SAINT-GERMAINENLAYE	01 39 27 40 50
CENTRE ANTIBRÛLURES	01 42 34 17 60
CENTRE ANTIPOISONS	01 40 37 04 04
SOS MÉDECINS	01 39 58 58 58
URGENCES DENTAIRES	01 39 51 21 21
COMMISSARIAT DE POLICE DE CONFLANS	01 34 90 47 57
GENDARMERIE	01 39 19 79 41
POLICE MUNICIPALE	01 39 27 11 50
BRIGADE FLUVIALE	01 39 19 79 41
SNCF	08 36 35 35 35
EAU (SEFO)	01 39 70 20 00
URGENCE DÉPANNAGE GAZ	08 10 43 30 78
DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ	08 10 33 30 78
DROGUE / ALCOOL / TABAC	113
ENFANCE EN DIFFICULTÉ (24h/ 24)	119
FIL SANTÉ JEUNESSE	08 00 23 52 36
JEUNES VIOLENCES	
ÉCOUTE	08 00 20 22 23
SIDA INFO SERVICE	08 00 84 08 00
SOS FEMMES BATTUES	01 40 33 80 60
CROIX-ROUGE	01 39 72 59 16
FRANCE ALZHEIMER	08 11 11 21 12



Chères Andrésiennes,
Chers Andrésiens,

Je suis particulièrement heureux de vous parler de la jeunesse de notre ville. Une jeunesse active, volontaire, avide de connaissance et de culture, au final à l'image de notre ville : dynamique.

J'en veux pour preuve l'ensemble des manifestations et événements auxquels ont participé nos adolescents, créé par l'équipe d'animateurs d'Andrésy Jeunesse, un service remarqué par ses qualités et remarquable par ses projets, et qui vient d'être récompensée « par le label 11-17 » décerné par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports. Ce label sera officiellement donné en juin prochain lors d'une fête regroupant parents, enfants et animateurs.

Cette reconnaissance est le fruit d'une collaboration exemplaire entre les agents des Services de la Ville et leurs Elus. Permettez-moi ainsi de remercier tout particulièrement, Marie-Françoise Perroto, Maire-adjoint délégué à l'Enfance, l'Adolescence et la Vie Scolaire et à Jean-Pierre Dos Santos, Conseiller municipal délégué à la Jeunesse .

Comme vous pourrez le découvrir en lisant ce numéro d'*Infos@andresy.com*, Andrésy Jeunesse a organisé en ce mois de mai, un Tremplin Rock de très haut niveau parrainé par le groupe andrésien *Enbancer*, référence française dans le rock métal. Le gagnant de ce Tremplin, *Nevermind* se voit offrir comme récompense la première partie du concert d'*Enbancer* qui aura lieu en novembre prochain.

Dans le domaine culturel et d'ouverture à l'Europe, je voudrais souligner que pour la première fois, des adolescents andrésiens sont partis à la découverte de Bruxelles, capitale de la Belgique mais surtout capitale européenne. Un voyage marqué par le sourire et par la volonté de découvrir de nouveaux horizons qui sont en fait si proche de notre quotidien.

Comme vous pouvez le constater, la Ville d'Andrésy s'active pour proposer de nombreuses et diverses animations en faveur de sa jeunesse et se concentre aussi sur la création de nouveaux équipements. La livraison du nouveau terrain d'entraînement de football du Parc de Loisirs et Sportifs des Cardinettes, que la Ville vient de mettre à disposition du Football Club d'Andrésy, en est la meilleure preuve. Nos jeunes amateurs du ballon rond peuvent désormais bénéficier d'un équipement digne de ce nom, qui sera complété en cette fin d'année par des équipements sportifs de premier plan.

La jeunesse bouge, la Ville d'Andrésy poursuit sa dynamique en faveur de ses enfants.

Hugues RIBAUT
Maire d'Andrésy
Conseiller général des Yvelines
Vice-président de la Communauté d'Agglomération des Deux Rives de la Seine

Infos@Andresy.com - mai2009 - Directeur de la Publication : Hugues Ribault - Rédacteur en Chef : Denis FAIST
Rédaction : Alexis BAKONYI et Isabelle ONILLON - Réalisation et crédit photos : Service Communication - Alexis BAKONYI - Maryline RAFFIN - Comité de rédaction :
Philippe DUSSART, Denis FAIST, Maryline RAFFIN - Corrections : M. CRUMEYROLLE, M. VALBERT - Mise en page : Service Communication - Imprimeur : ETC -
Tirage : 6 500 exemplaires - Dépôt légal : à parution

Merci de proposer vos textes ou informations concernant des événements associatifs en écrivant au Service Communication de la mairie, avant le 20 de chaque mois pour une parution sur le mois d'après. Tél. 01 39 27 11 08 ou par e-mail : infos@andresy.com

Andrésy et son histoire Les barrages

Régulièrement, l'Infos@andresy.com vous proposera de replonger quelques instants dans l'histoire de votre ville en découvrant ou redécouvrant une partie du patrimoine local. Dans ce numéro, place aux barrages qui ont participé à la renommée d'Andrésy.



Sait-on que la navigation en Basse-Seine, entre Conflans-Sainte-Honorine et Rouen était extrêmement difficile au début du XIX^e siècle ? Le sens normal du mouvement des marchandises, qui venaient de la Manche vers Paris, obligeait les bateaux chargés à remonter le courant. La navigation était interrompue six mois par an à cause des basses eaux et se faisait à l'époque par halage. Si six à huit chevaux suffisaient en général pour un bateau, dans certains « pertuis », notamment au pont de Poissy, à Bougival, il en fallait une quarantaine. De plus, le chenal creusé dans le lit de la Seine, et où les bateaux pouvaient trouver suffisamment de profondeur, se rapprochait tantôt d'une rive, tantôt de l'autre, à cause des méandres. C'est ainsi qu'il fallait changer les chevaux 52 fois de rive entre Paris et Rouen.

La construction des barrages d'Andrésy et de Denouval s'inscrivait dans un projet de canalisation de la Basse-Seine, projet conçu en 1835 pour faciliter ainsi, la navigation en toutes saisons. Cela aura aussi pour effet d'accroître la profondeur de l'Oise jusqu'à Pontoise, facilitant ainsi la navigation du nord de la France vers Paris (principalement pour le transport de la houille). La navigabilité ainsi donnée à la Seine et à l'Oise a eu sur Andrésy des conséquences importantes. C'est à partir de là que va se développer une activité liée à la navigation fluviale, dont il reste encore bien des traces aujourd'hui.

Andrésy à son apogée

Il faudra la conjonction de deux éléments pour qu'Andrésy devienne à côté de Conflans-Sainte-Honorine un lieu actif pour la batellerie. La canalisation seule n'aurait guère touché notre commune du point de vue de la navigation si la

traction mécanique ne s'était substituée au halage par les chevaux.

Le touage (système permettant à un bateau de se tirer lui-même sur une chaîne ou un câble immergé dans le lit de la Seine) mis en œuvre en aval de Conflans vers 1860, et le remorquage à partir de 1880, vont révolutionner la navigation, principalement sur la Basse-Seine qui vient d'être canalisée par les barrages et écluses. Alors que le halage se contentait de relais pour les chevaux, toueurs et remorqueurs ont besoin de ports, d'ateliers de réparation et de révision, de bureaux de gestion.

Andrésy, comme Conflans, au confluent de la Seine et de l'Oise, mais mieux orientée vers la Basse-Seine, est bien placée pour l'implantation de ces activités. La fin du siècle verra s'ins-



taller à Andrésy plusieurs sociétés de touage et de remorquage employant plus d'une centaine de personnes, dont beaucoup résidaient sur place.

Le barrage à aiguilles

Dans les années 1960, Andrésy voit s'élever sur la Seine un barrage très moderne assorti d'une écluse de grandes dimensions. Paris devait alors devenir un port de mer, accessible aux navires et aux grands convois de barges. La Seine allait être équipée en conséquence. Cela signifiait la condamnation du fameux barrage à aiguilles qui avait tant fait pour la renommée d'Andrésy depuis le XIX^e siècle. Le barrage à aiguilles avait été construit, comme d'autres entre Paris et Rouen, pour régulariser le cours de la Seine et la rendre plus facilement navigable pour les péniches. Le principe est bien connu. Entre deux barrages, le niveau du fleuve est presque horizontal, ce qui facilite la navigation remontante.

La différence de niveau est franchie grâce à une écluse. Mais, le barrage doit pouvoir s'effacer lors du passage des crues. C'est pourquoi ce dernier était constitué de centaines de grandes poutres en sapin (les aiguilles) de près de cinq mètres de longueur, de 10 cm de largeur et pesant environ 25 kilos, posées verticalement sur le fond du fleuve et retenues par une poutrelle métallique horizontale, sur toute la largeur de la Seine. A l'arrivée d'une crue, les aiguilleurs enlevaient progressivement les aiguilles, régularisant ainsi le cours du fleuve. Le métier d'aiguilleur était très dangereux. Avant la modernisation du barrage, Andrésy aura à déplorer de nombreuses noyades.

Mais, le barrage à aiguilles contribua largement au renom de la ville. La retenue d'eau, en amont du barrage, favorisait la vie des poissons. A partir de 1892, le chemin de fer permet aux Parisiens de venir passer le dimanche à Andrésy. Nombreux sont alors les pêcheurs amateurs qui font le voyage avec leur attirail, se restaurent dans les cafés des bords de Seine, louent des embarcations et se retrouvent par dizaines juste en amont du barrage pour gouter la friture. Pendant ce temps, les familles se promènent sur les quais et pique-niquent sur l'île Nancy. Grâce au barrage à aiguilles, Andrésy se découvre une vocation de loisirs qui, plus tard en fera une ville résidentielle.

Aujourd'hui, le barrage est toujours en place et géré par VNF (Voies Navigables de France). Mais, cette écluse, à peine venait-elle d'être construite, qu'elle était déjà trop petite. Au début des années 1970, on doubla donc le premier ouvrage en creusant sur la rive gauche une nouvelle écluse aux dimensions impressionnantes, un barrage unique en Europe.

Réunion publique La sécurité locale au cœur du débat

Suite à la déclaration de la Ministre de l'Intérieur Michèle Alliot-Marie de poursuivre la démarche de rapprochement entre les forces de police, de gendarmerie et la population, des réunions ouvertes au public se sont tenues partout en France du 16 mars au 18 mai. L'Espace Julien-Green accueillait, le 4 mai dernier, un forum réunissant Andrésiens et Maurecourtois.



Le Maire Hugues Ribault, le Préfet Robert Broussard, Maire-adjoint à la Sécurité, aux côtés du sous-préfet Yannick Imbert et du Commandant Keith

Permettre le débat entre les citoyens et les acteurs de la chaîne de sécurité, expliquer les méthodes et les actions, répondre aux interrogations mais aussi lever les incompréhensions, échanger et écouter les propositions afin de tirer profit des expériences de chacun... Tel était l'objectif des rencontres intitulées « Vos libertés, votre sécurité. Parlons-en ensemble » qui se sont tenues voilà quelques semaines partout en France.

Le 4 mai dernier, c'était au tour d'Andrésy d'accueillir le sous-préfet Yannick Imbert pour débattre de sécurité. A ses côtés, se trouvaient le Maire Hugues Ribault, Robert Broussard Maire-adjoint délégué aux Sports, à la Sécurité publique et au Devoir de Mémoire, Joël Tissier,

Maire-adjoint de Maurecourt et le Commandant Keith responsable du commissariat de Conflans-Sainte-Honorine.

« En présentant les statistiques 2008 de la délinquance, le 19 janvier dernier, Michèle Alliot-Marie, Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités Territoriales, a souhaité que l'année 2009 voie se poursuivre une démarche de rapprochement entre les forces de police et de gendarmerie et la population. Les forces de l'ordre doivent aujourd'hui montrer qu'elles « sont à l'écoute de notre société, capables d'aider ceux qui en ont le plus besoin ». Dans cette perspective, des réunions ouvertes au public sont organisées depuis plusieurs semaines

au niveau cantonal. Je suis très heureux d'être ce soir à Andrésy pour parler avec vous de la sécurité » expliquait le sous-préfet devant une centaine de personnes. Et de poursuivre : « L'objectif premier de ces réunions est de rappeler les missions principales des forces de l'ordre, dont celles de protéger le citoyen ».

Un débat animé

Après une présentation générale, quelques chiffres clés, le sous-préfet Yannick Imbert et le Maire Hugues Ribault ont orchestré les débats aux thèmes divers : la problématique de la surpopulation en prison, l'insécurité sociale, les infractions tel que le vol de voiture, la délinquance des jeunes, les plaintes anonymes. Sur ce dernier sujet, le sous-préfet rappelait que depuis le 1^{er} novembre 2008, un dispositif de préplainte par Internet avait été mis en place dans les Yvelines, permettant ainsi aux victimes de faire leur déposition sur le web. « Depuis le début de l'année, 400 plaintes ont été enregistrées dans le département. Ce système très efficace pour les infractions simples sera pérenne d'ici quelques temps » soulignait le commandant de police. Quant à la vidéo-surveillance, le débat a quelque peu divisé. Avant de se lancer dans ce projet d'installation de caméras dans Andrésy, le Maire et les élus étudieront les avantages et inconvénients d'une telle mise en place. « C'est un dispositif efficace, actif pour la surveillance. L'Etat encourage cette démarche, qui rappelle, est respectueuse des droits individuels et collectifs » concluait le sous-préfet.

Commémoration du 8 mai 1945 Une journée pour se souvenir

Comme chaque année, Andrésy a commémoré la Libération et la mémoire des victimes de la déportation le 8 mai dernier. D'abord au manoir de Denouval avec la présence de Marcel Jablonka, membre de l'Amicale des Anciens des Foyers de la Commission Centrale de l'Enfance. « Chaque année, nous vous sommes reconnaissants de marquer ainsi le souvenir de nos parents qui ont été déportés et assassinés dans les camps nazis, pour la seule raison qu'ils étaient juifs. Nous, leurs enfants, étions condamnés à subir le même sort, et si nous sommes là aujourd'hui, c'est uniquement que nous avons eu de la chance, parce que nos parents, des résistants ou de simples gens, ont pu nous cacher quand il en était encore temps » déclarait ce fils de déporté.

Autour du Maire Hugues Ribault, les élus, Bernard Chabardès, Président de l'Union Nationale des Combattants, les Anciens Combattants et de nombreux Andrésiens se sont ensuite recueillis devant le monument

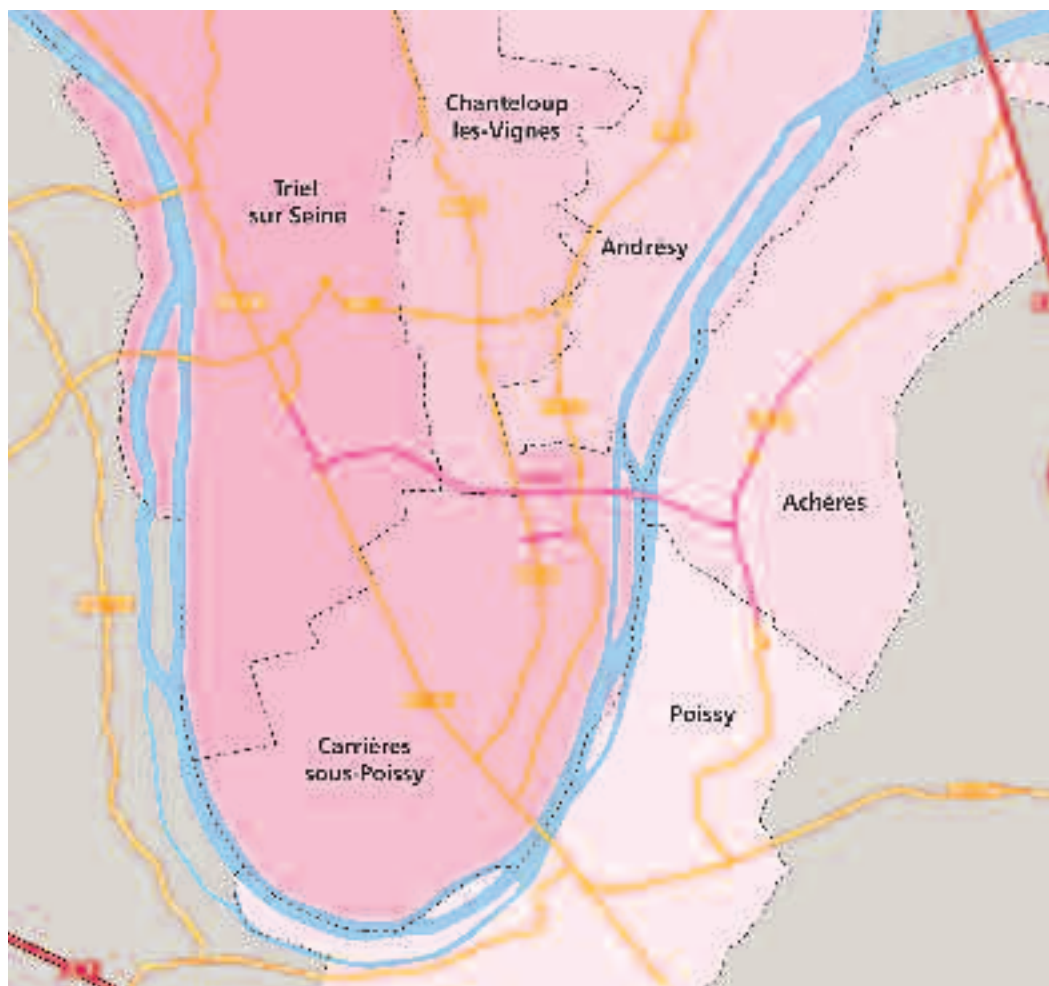
aux Morts. Les élèves du collège Saint-Exupéry ont lu le célèbre « Chant des partisans » avant de laisser la parole au Maire. « En ce jour de l'anniversaire 8 mai 1945, je vous invite à fêter cette victoire contre la barbarie, contre le totalitarisme. Je vous invite aussi à porter ce message de l'Europe et de la paix si important en cette période de doute et d'angoisse liée à une crise qui met même en danger parfois la démocratie ». Une journée forte en émotion qui a montré une nouvelle fois, que la mémoire est transmise de génération en génération.



Une journée pour se souvenir lors de la commémoration du 8 mai 1945

Conseil général des Yvelines Lancement de la concertation sur la liaison RD190-RD30

Le Conseil général des Yvelines lance sur les communes d'Achères, Andrésy, Carrières-sous-Poissy, Chanteloup-les-Vignes et Triel-sur-Seine, une concertation du 15 juin 2009 au 10 juillet 2009, sur le projet de liaison RD190-RD30. Le lancement de cette concertation a fait l'objet d'une présentation et d'un débat lors du dernier Conseil municipal. Les Andrésiens sont désormais invités à s'exprimer en Mairie Annexe.



Le désenclavement de la Boucle de Chanteloup est une des priorités du Conseil général des Yvelines. Pour permettre un développement économique de premier ordre et en concordance avec le Schéma de Développement Équilibré des Yvelines établi par le Département, le Conseil général des Yvelines a décidé de lancer la construction d'un nouveau passage de la Seine, dit le Pont d'Achères. Ce projet permettra aux villes de la Communauté d'Agglomération des Deux Rives de la Seine de bénéficier d'une desserte routière efficace pour desservir les nouvelles entreprises qui vont s'installer dans la Boucle de Chanteloup. Ce pont permettra de relier la RD30 (Poissy / Achères) à la RD190 (Poissy / Triel-sur-Seine) par une nouvelle départementale créée dans la boucle de Chanteloup. Cette route, à la sortie du pont, passera en vol dans le coteau, puis sous la RD55 et se connectera à la RD22 (Chanteloup gare - Carrières-sous-Poissy).

Préserver l'environnement des Andrésiens

Lors de la séance du Conseil général du 22 janvier dernier, Hugues Ribault, Maire d'Andrésy et Conseiller général des Yvelines est intervenu en séance publique pour demander qu'une attention toute particulière soit apportée à l'environnement des Andrésiens. « *Je souhaite que la construction du futur Pont d'Achères qui passera en partie au-dessus de l'Île de la Dérivation à Carrières-sous-Poissy et à quelques centaines de mètres du quartier andrésien de Denouval fasse l'objet de protections permettant de minimiser au maximum l'impact du bruit sur les Andrésiens* ». Grâce à cette intervention et plus encore grâce à un travail partenarial entre la Ville d'Andrésy, la communauté d'agglomération des Deux Rives de la Seine et le Conseil général des Yvelines, il a donc été décidé que le nouveau Pont dit d'Achères, verra son arrivée débou-

chée en vol, en contre-bas de la falaise et que la route en prolongement passera sous la RD55 sans connexion. Un plus pour l'environnement des Andrésiens qui pouvaient craindre un impact environnemental pour leur quartier, si cette nouvelle liaison s'était connectée sur la RD55.

Ce nouveau pont d'Achères permettra de relier la départementale 30 (Achères / Poissy) à la route départementale 190 (Poissy / Triel-sur-Seine) par une nouvelle route créée dans la boucle de Chanteloup.

Ce projet prévoit une circulation en deux fois deux voies, séparées par une bande centrale arborée, dont une voie réservée suivant les besoins aux transports en site propre (TSP). En parallèle et séparée de la route, une voie pour les circulations douces (piétons et cyclistes) sera créée.

« Infos@andresy.com » vous tiendra bien sûr informer dans les prochains mois, de l'évolution de ce dossier, la réalisation de ce nouveau barreau routier reliant la RD190 à la RD 30, totalement financé par le Conseil général des Yvelines, devrait voir le jour entre 2015 et 2017.

Ce projet d'envergure, pris en considération par l'Assemblée départementale en janvier dernier, améliorera les conditions de circulation et l'accès à la boucle de Chanteloup pour un grand nombre d'usagers : automobilistes, transports collectifs et circulations douces. Sa mise en service, prévue entre 2015 et 2020, favorisera le développement de ce territoire.

Une nouvelle connexion RD22 - RD55

Sur la RD22, sera créé à l'automne prochain, un rond-point destiné à desservir la nouvelle zone économique des Cettons II sur Chanteloup-les-Vignes. Ce rond-point sera relié par un nouveau barreau du nouveau complexe sportif des Cardinettes. Ce projet permettra de fermer définitivement le passage à niveau de Chanteloup-les-Vignes (au plus tard en 2012).

Parc de loisirs et Sportifs des Cardinettes

Un nouveau terrain d'entraînement pour le Football Club d'Andrésy

Le 21 mai, la Ville d'Andrésy mettait à disposition un nouveau terrain d'entraînement situé dans le futur Parc de Loisirs et Sportifs des Cardinettes.



A l'occasion du traditionnel tournoi de football de l'Ascension, la Ville d'Andrésy et son Maire Hugues Ribault ont souhaité mettre à disposition le nouveau terrain de football du Parc de Loisirs et Sportifs des Cardinettes. Entourés par des dizaines de joueurs en culottes courtes, ce dernier a « passé le bal-

lon » au Président du Football Club d'Andrésy, Pablo Bernes. « C'est avec grand plaisir que la Ville d'Andrésy met à disposition le nouveau terrain d'entraînement du Parc de Loisirs et Sportifs des Cardinettes au Football club. Je sais combien cela n'a pas été facile pour vos joueurs de s'entraîner; puisque l'ancien

terrain d'entraînement a disparu au profit du nouveau collège. C'est donc une nouvelle aventure qui commence pour vous ! » a déclaré le Maire à son interlocuteur, Pablo Bernes. Et de poursuivre : « cette mise à disposition n'est qu'une mise en bouche en attendant l'inauguration officielle du nouveau complexe sportif qui se tiendra à la fin de l'année ». De son côté, Pablo Bernes a souhaité remercier les joueurs pour leur belle saison.

« Notre équipe Première est au coude à coude avec celle de Conflans-Sainte-Honorine, et l'équipe Senior est en position de montée » commentait le Président du club andrésien. Cette mise à disposition du terrain d'entraînement coïncide avec le projet mis en place par le Comité directeur de l'association sportive. « Les trois prochaines années seront accentuées sur le travail avec les groupes Seniors. On va s'attaquer au gros morceau, car notre objectif est de viser d'ici trois ans, la montée en 1ère division de district. Nous attendons cela avec impatience ! » dixit Pablo Bernes.

Biométrie

Les passeports électroniques débarquent en France

Obligatoire pour se rendre aux Etats-Unis, les passeports biométriques sont désormais disponible en France. Ces documents doivent contenir au moins deux informations biométriques : les empreintes digitales et une image du visage numérisée. Explications.

Le passeport biométrique, c'est...

Un document d'identité et de voyage hautement sécurisé incluant un composant électronique où sont enregistrés l'état-civil, la photo et les empreintes digitales numérisées du titulaire.

Les demandes...

Peuvent être déposées dans n'importe quelle mairie rattachée au réseau nationale biométrique y compris dans un département différent de son lieu de domicile. 33 mairies yvelinoises peuvent accueillir votre demande de passeport biométrique.

Les mairies, équipées dans les Yvelines, sont... Aubergenville, Beynes, Bonnières-sur-Seine, Chatou, Conflans-Sainte-Honorine, Elancourt, Houdan, Houilles, La Celle-Saint-Cloud, Le Chesnay, Le Pecq, Les Mureaux, Limay, Maisons-Laffitte, Mantes-la-Jolie, Mantes-la-

Ville, Maurepas, Montfort-l'Amaury, Montigny-le-Bretonneux, Noisy-le-Roi, Plaisir, Poissy, Rambouillet, Rosny-sur-Seine, Saint-Arnoult-en-Yvelines, Saint-Germain-en-Laye, Saint-Rémilles-Chevreuse, Sartrouville, Trappes, Triel-sur-Seine, Vélizy-Villacoublay, Versailles, Viroflay.

Les Andrésiens peuvent se rendre à Triel-sur-Seine ou Conflans-Sainte-Honorine.

Les pièces à fournir...

Les mêmes que celles demandées pour les anciens passeports (liste sur le site Internet des Services de l'Etat : www.yvelines.pref.gouv.fr / rubrique : vos démarches / passeports).

Les photographies pourront être prises directement en mairie lors du dépôt de la demande. Toutefois, le demandeur pourra apporter ses photos d'identité qui devront



CULTURISSIMO



www.e-leclerc.com

E. LECLERC
CONFLANS-STE-HONORINE

Livres

CD

DVD

Jeux vidéo

Ludo-éducatif

Billetterie

ZA les Boutries - RN 184 - CONFLANS-SAINTE-HONORINE - Tél. : 01 39 72 12 00
Ouvert du lundi au vendredi de 10h00 à 19h30 et le samedi de 9h00 à 20h00



11 rue Louis Armand - 92600 Asnières-sur-Seine
www.enerchauf.fr



- Gestion et Maintenance d'équipements thermiques et de climatisation,
- Energies renouvelables,
- Conception, réalisation d'installations de chauffage, de conditionnement d'air, de ventilation et de climatisation,
- Production et distribution d'électricité, de fluides thermiques et frigorifiques
- Audits énergétiques, bilans, assistances techniques et financières.



Exploitation/Maintenance : ☎ 08 26 10 37 18 / 19
Services commerciaux : ☎ 01 41 32 43 02
☎ 01 41 32 43 23

Loisirs

Des Andrésiens à Bruxelles

Du 16 au 20 avril dernier, 13 jeunes andrésiens sont partis à la découverte de la capitale belge. Au programme de ce séjour, visites touristiques et bonne humeur !



Les vacances de Pâques ont permis à une dizaine de jeunes andrésiens de s'évader pendant quelques jours en territoire belge, à Bruxelles ! Logés au parc Parmentier, à une quinzaine de minutes en

Tramway de la célèbre Grand-place (répertoriée au patrimoine mondiale de l'Unesco depuis 1998), les jeunes âgés de 11 à 17 ans ont pu découvrir les principaux monuments de la ville du 16 au 20 avril. Rappelons que la capitale de l'Union Européenne possède un grand nombre de merveilles architecturales, dues à son passé monarchique notamment.

Le quartier royal, la petite mais néanmoins très connue statue du Manneken Pis, le musée du chocolat, sans oublier la cathédrale Saint Michel et Sainte Gudul, etc. Les jeunes ont pris plaisir à découvrir Bruxelles. Ils ont terminé leur séjour par la visite de la plus haute institution européenne, le Parlement européen et son architecture faite de verre et d'acier. Une belle réussite initiée par les animateurs d'Andrésy jeunesse.

Tremplin Rock

Nevermind gagne la première partie d'Enhancer



Le groupe Nevermind se produira le 21 novembre en première partie d'Enhancer

Superbe succès pour cette édition du Tremplin Rock organisé à l'Espace Julien Green, par l'équipe d'animation du service Andrésy Jeunesse. Pour la première fois, le groupe de rock-metal andrésien, Enhancer, avait accepté de parrainer ce plateau où se sont succédés cinq jeunes groupes de très bon niveau. « *Nous avons accepté de jouer le jeu, car il est très important pour nous d'aider les jeunes musiciens talentueux qui veulent aujourd'hui se lancer dans le métier* » explique David Gitlis venu à cette occasion accompagné de deux autres membres du groupe. Et d'ajouter : « *nous avons pris du temps pour sélectionner les groupes, écouter leurs maquettes et les noter lors de cette soirée. Nous voulons participer activement à la promotion des jeunes et*

dans nos activités parallèles au groupe, nous souhaitons les sensibiliser au métier du son, de l'image grâce à notre société de production ». Ces objectifs entrent parfaitement dans les volontés d'Andrésy Jeunesse qui souhaite montrer aux adolescents andrésiens les possibilités de réussite qui leur sont offertes grâce au travail et à la persévérance. Au final, c'est le groupe Nevermind qui a été désigné vainqueur par le jury présidé par les membres d'Enhancer. Ils ont remporté le premier prix, celui de jouer en première partie du concert que donnera le groupe rock andrésien le 21 novembre 2009 à l'Espace Julien-Green. Une première aussi puisqu'Enhancer se produit pour la première fois dans sa propre ville d'Andrésy.

Les écoliers ont fait le pont

Après concertation avec les différents acteurs éducatifs, Joël-René Dupont, Directeur des services départementaux de l'Education Nationale, a indiqué que les écoles étaient autorisées exceptionnellement à reporter les cours du vendredi 22 mai au mercredi 1^{er} juillet.

Cette disposition a engendré une réorganisation importante pour différents services de la commune et un surcoût pour la collectivité (organisation des journées, modification des plannings de travail des agents communaux, etc.)

Cependant, pour répondre aux besoins des familles, la Municipalité a décidé d'ouvrir les centres de loisirs pour le week-end de l'Ascension. L'ensemble des enfants des écoles élémentaires et maternelles a donc été accueilli sur les accueils de loisirs « Saint-Exupéry » et des « Petits Princes ».

Des séjours à destination des jeunes

Le service de la vie scolaire propose comme chaque année, des séjours d'été à destination des jeunes andrésiens. Au programme cette année, un séjour « nature et découverte » pour les enfants âgés de 4 à 6 ans (du 6 au 10 juillet) dans l'Orne, et un séjour « accrobranche et astronomie » pour les 7 à 12 ans (du 20 au 24 juillet et du 24 au 28 août) en Mayenne.

Durant ces différents séjours, les enfants, accompagnés par des animateurs de la ville, effectueront diverses activités et ateliers.

Les inscriptions sont à effectuer au service de la vie scolaire du 13 mai au 20 juin.

Une réunion d'information aura lieu le mercredi 24 juin à 18 h 30 à l'accueil de loisirs « Les Petits Princes » - rue Pasteur.

Renseignements au 01 39 27 11 21

Budget 2009

Beaucoup de rigueur pour une année d'investissement exceptionnelle



Denis FAIST
Maire Adjoint
chargé des Finances, de la Communication
et des Nouvelles Technologies

Ce n'est un secret pour personne, le budget primitif 2009, voté par le conseil municipal le 27 mars, a été arrêté dans un contexte économique et financier particulièrement difficile. La crise financière née fin 2007, précédée d'une crise immobilière et suivie d'une crise économique, provoque un ralentissement économique qui pèsera sur les recettes publiques de 2009. La baisse prévue des droits de mutation, estimée à - 20 %, en est un premier exemple.

Toutefois, et malgré la crise, la ville ne va pas arrêter de fonctionner ou d'investir. C'est aussi le rôle des collectivités et de leurs élus de contribuer au retour de la croissance et donc au plan de relance impulsé par le gouvernement. Les opérations lancées seront donc poursuivies et terminées. La condition étant, pour la ville, durant cette période, de limiter voire de réduire ses dépenses de fonctionnement et ses autres investissements à l'entretien et la rénovation indispensable de son patrimoine.

Une nécessité absolue, trouver des économies substantielles

C'est dans ce cadre qu'a été construit le budget. Les dépenses de fonctionnement ont été au maximum calées sur le niveau de dépenses de 2008, avec une diminution là où l'optimisation était possible. Tout en prévoyant de lancer comme nous nous y étions engagés, le démarrage d'un Agenda 21. Les recettes de fonctionnement, constituées principalement de trois parts (voir graphique ci-contre), sont en légère baisse. L'évolution des bases des impôts locaux ne compensant pas la diminution des dotations (celles de l'Etat DGF mais aussi les prévisions de péréquation des taxes professionnelles) et la stagnation des tarifs municipaux qui, compte tenu de la crise et de la baisse de l'inflation, ont été

maintenus à leurs niveaux de 2008 (alors que les dépenses pour les fournir augmentent bien).

A ce titre, il est à noter qu'Andrésy perçoit l'une des DGF forfaitaire parmi les plus basses de France (162 euros par habitants pour Andrésy, contre 258 euros en moyenne nationale des villes de la même strate de population). Nous avons alerté le Préfet à ce sujet et des réunions avec la Direction Générale des Collectivités Locales sont programmées à fin d'analyse et, éventuellement, de correction de cette anomalie.

En 2009, comme les autres années notre budget de fonctionnement voit des augmentations de dépenses ou des diminutions de recettes souvent indépendantes de notre volonté :

- le Glissement Vieillesse Technicité de la masse salariale,
- la faiblesse de notre DGF indiquée ci-dessus,
- la contraction des droits de mutation,
- la progression des prix des services et des matières premières, même si le cours de ces dernières reviennent à des niveaux plus raisonnables.

Une volonté sans faille : rechercher des partenaires financiers

Notre objectif est donc, depuis plusieurs exercices, de rechercher systématiquement des partenariats financiers pour tous les projets menés par la ville, tant en fonctionnement qu'en investissement. Et cela en direction de l'Etat, de la région, du département, de la communauté d'agglomération, mais aussi, des partenariats privés. Cette année, ce sont 75 000 euros qui sont inscrits à ce titre. C'est cette volonté de trouver de nouveaux financements qui nous permet de poursuivre le développement de notre politique culturelle tout en maintenant la part financée par la ville à son niveau de 2008.

Une année d'investissement exceptionnelle

En matière d'investissement, la ville va connaître l'aboutissement du projet de complexe sportif et de loisirs des Cardinettes. Cet investissement, associé aux investissements courants (entretien du patrimoine, bâtiments scolaires et communaux, renouvellement nécessaire des équipements...) a nécessité une inscription budgétaire de plus de 12 millions d'euros de dépenses d'équi-

pement soit 250 % de la moyenne de ces six dernières années.

Comme vous le savez, la crise immobilière frappe aussi Andrésy. Le promoteur, bénéficiaire de la promesse de vente pour les opérations immobilières de la rue de l'Eglise - rue de l'Hautil et de celle de la rue des Courcieux s'est désisté. Les élus et les services en charge de l'urbanisme sont donc à la recherche d'une alternative qui devrait permettre, dès la fin de la crise de relancer ces opérations.

Dans ce laps de temps, la vente de ces terrains n'aura pas lieu à l'échéance attendue. Ces rentrées d'argent étaient prévues pour financer une partie du projet des Cardinettes. Cela entraîne donc un besoin de financement complémentaire à court terme sur cet investissement important qui va entraîner, très temporairement, une augmentation de la dette de la commune, dette aujourd'hui en dessous de celle des villes de même strate.

Un financement remboursable dans les quatre ans

C'est donc, plus de cinq millions d'euros qui sont inscrits en emprunt nouveau pour cet exercice, tous prévu à court ou moyen terme, c'est-à-dire remboursable sans pénalité dans les quatre ans qui viennent.

Sur ces 5 542 400 euros, il y a 1,5 million euros de remboursement par l'Etat de la TVA. Or, dans le cadre du plan de relance, l'Etat a décidé d'anticiper sur le remboursement d'un an de la TVA. Ce montant sera donc remboursé en 2010. Enfin, le calendrier prévisionnel des ventes des terrains permet d'espérer un échelonnement des ventes de 2010 à 2012, couvrant le montant des emprunts inscrit au budget 2009.

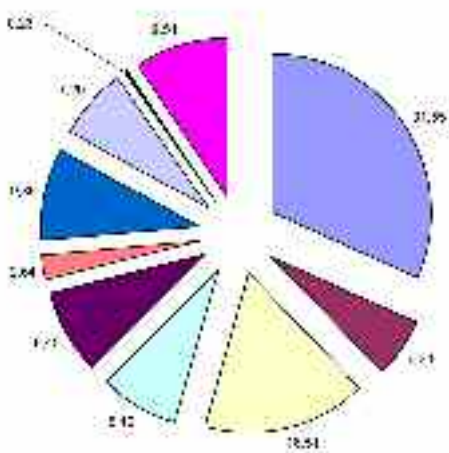
L'objectif est donc, même si la ville va être « surendettée », tout comme l'Etat le fait actuellement dans le cadre du plan de relance et de la crise, de permettre de revenir dans l'endettement initial prévu dans le cadre du plan de financement des grands projets, et ce sans aucune pénalité.

Pour rappel, le projet global des Cardinettes (y compris le dévoiement de la ligne à Très Haute Tension, les différentes voiries et accès dont ceux du collège, et tous les équipements) qui se monte à 11,7 millions d'euros sera financé à 45 % par des subventions, 43 % par des cessions immobilières et seulement à 13 % par des emprunts à long terme.

Le budget à Andrésy, un équilibre toujours difficile

L'équilibre du budget d'Andrésy, compte tenu de la faiblesse structurelle de ses recettes, a toujours été un exercice particulièrement difficile. La crise a encore renforcé cette difficulté cette année. « *Je remercie et félicite tous les élus et les services de la ville et particulièrement celui des finances pour les efforts d'économie proposé et la recherche systématique de financement extérieurs* » a déclaré Denis Faist, Maire-adjoint chargé des Finances, de la Communication et des Nouvelles Technologies lors du Conseil Municipal. C'est donc grâce à la collaboration de tous qu'Andrésy pourra maintenir et développer les services nécessaires à notre communauté de maintenant 12 717 habitants (recensement 2008).

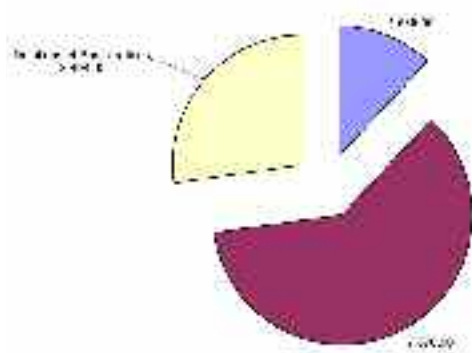
Cô-vant 100 euros d'impôt local : 7



Répartition de 100 euros d'investissement en 2009



Répartition des recettes de fonctionnement 2009



Le budget en bref

Le budget est un acte essentiel dans la vie d'une collectivité. En le votant, le conseil municipal prévoit et encadre les recettes et les dépenses de toute une année. C'est à travers le budget que se concrétisent les choix et les orientations des élus. Il est précédé par un débat d'orientations budgétaires qui, exceptionnellement cette année, a eu lieu deux fois de suite, les 5 février et 19 mars 2009.

En effet, les six élus du groupe d'opposition ayant déposé un recours contre le premier débat (qui avait été conduit dans les mêmes conditions que les années précédentes), la majorité n'ayant voulu prendre aucun risque pour la ville sur une éventuelle remise en cause dans quelques années du budget 2009, il en a été organisé un second pour répéter les mêmes informations.

Le budget, un acte fondamental qui engage la municipalité

Le budget d'une ville, c'est un peu comme le budget d'une famille. Des dépenses, des recettes et des remboursements d'emprunts. Bien sûr les masses ne sont pas les mêmes et il nécessite une présentation rigoureuse et normée.

Le budget est composé de deux sections :

La section de fonctionnement qui comprend :

- en recettes, les produits annuels et réguliers de la commune (tels que le produit des impositions locales et les dotations versées par l'Etat ainsi que les produits d'activités des services) ;
- en dépenses, les charges annuelles et permanentes (dépenses de personnels et frais de fonctionnement courant, ainsi que les charges financières liées au service de la dette).

La section d'investissement qui concerne essentiellement des opérations non renouvelable à l'identique chaque année. Elle comprend :

- en recettes : des recettes temporaires ou ponctuelles, comme le produit des emprunts ou des taxes ou des subventions d'équipement perçues ;
- en dépenses : les dépenses d'équipement ainsi que des dépenses financières, liées en particulier au remboursement de l'annuité en capital des emprunts contractés.

Quelques chiffres

En 2009, le budget primitif fait apparaître un budget global de 28 millions d'euros. Les recettes de fonctionnement représentent 14,6 millions d'euros, les dépenses 13,6 millions d'euros.

La différence entre les recettes et les dépenses, rendue possible grâce à une gestion serrée, est appelée autofinancement. Il se monte à 1 million d'euros.

Cet autofinancement est affecté aux dépenses

d'investissements, particulièrement importantes cette année, que va effectuer la ville. Avec les recettes, les subventions reçues et les emprunts, l'investissement total de la ville pour ses travaux en cours ou à venir sera de l'ordre de 13,3 millions d'euros (12,3 millions d'euros en dépenses d'équipements auxquels il faut ajouter 770 000 euros de remboursement du capital de la dette et 230 000 euros de transfert entre section).

Andrésy 21

L'éco citoyenneté, le bon geste

Contribuer au développement durable à travers des gestes simples, responsables et quotidiens, n'est pas toujours facile. Pour vous y aider, voici quelques exemples à suivre afin de préserver notre environnement pour les générations futures.



DANS LA MAISON

Ne pas laisser les appareils en veille, éteindre les lumières, profiter au maximum de l'éclairage naturel et utiliser des ampoules basse consommation. Arrêter les robinets quand on se brosse les dents, préférer les douches au bain.

DANS LA CUISINE

Boire l'eau du robinet (les bouteilles d'eau sont parfois non conformes aux normes sur l'eau et 100 à 300 fois plus cher que l'eau du robinet).

Programmer en économique le lave-linge et le lave-vaisselle, et ne pas faire couler l'eau mais remplir l'évier lorsqu'on fait la vaisselle. Trier les déchets et éviter au maximum les produits jetables et les emballages. Eviter les mini-portions.

DANS LA NATURE

Ne rien jeter dans la nature.
Ne pas cueillir les végétaux.
Ne pas faire de feu.



AU TRAVAIL

Préférer le covoiturage pour aller au travail. Limiter les impressions sur papier (un employé de bureau jette 80 kg de papier par an) et écrire sur le verso d'une feuille déjà utilisée.

LORS DES ACHATS

Pour les petits achats, acheter à proximité au lieu de prendre votre voiture.

Utiliser un cabas ou un panier et refuser les sacs en plastique.

Choisir des produits du commerce équitable et reconnaître les labels et les logos écologiques. Acheter des produits de saison.

LES TRANSPORTS

Prendre le vélo, le bus, les transports en commun ou alors préférer la marche à pied.

Conduire doucement, ne pas utiliser la climatisation ou acheter un véhicule économe en carburant ou propre. Enfin, préférer le train à l'avion.



28, quai de l'Oise - BP n°6 - 78570 ANDRESY
☎ 01 39 70 20 00



Fax : 01 39 75 15 31
E-mail : sefo@dixmil.com
www.sefo-eau.com

HORAIRES D'OUVERTURE
8h00 à 12h00 et 13h30 à 16h00

La SEFO : lauréate 2008 d'un Trophée CRAMIF

Les Trophées CRAMIF distinguent des entreprises qui mènent des actions exemplaires en matière de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.



Plus d'informations sur le Trophée CRAMIF : www.cramif.com ou info@cramif.com

Journée du Bien Vieillir Travailler sa mémoire

Le 28 avril dernier, le Centre Communal d'Action Sociale organisait à l'Espace Julien-Green une conférence sur la mémoire dans le cadre de la journée du Bien Vieillir.



En partenariat avec l'association France Alzheimer, le Centre Communal d'Action Sociale proposait le 28 avril dernier, une conférence sur la mémoire. L'occasion pour le public venu en nombre, de s'informer sur les méthodes d'accompagnement et de prise en charge des personnes

atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.

Plusieurs intervenants étaient présents pour sensibiliser le public et répondre aux questions : Nelly Desjardin de l'association France Alzheimer - Sophie Toison, psychologue - Eric Dekani, argo-thérapeute et Roselyne Murray, gériatre.

Les temps consacrés aux questions, échanges et débats ont notamment permis à ces professionnels de répondre aux familles qui ont part des situations difficiles auxquelles ils sont parfois confrontés et face auxquelles ils se sentent impuissants. Rappelons qu'aujourd'hui, la maladie d'Alzheimer touche plus d'un million de personnes en France. Pour faire face à la détresse des patients et de leurs proches, le gouvernement français a lancé en 2008 un nouveau plan quinquennal de lutte contre ce fléau.

En savoir plus sur la maladie d'Alzheimer :

Association France Alzheimer Yvelines

6, place Royale - Immeuble Lagardère

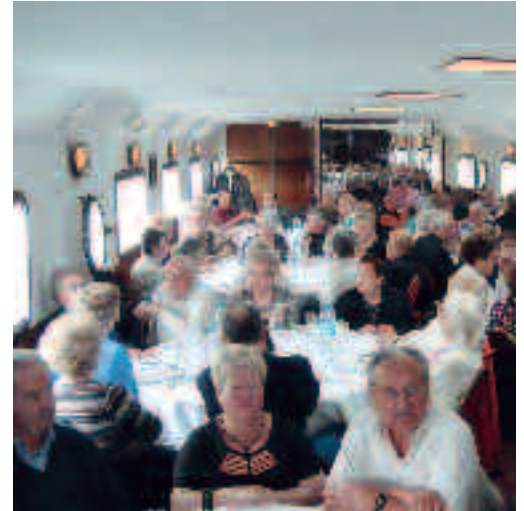
Résidence Grand Siècle

78 000 Versailles

Tél. 01 39 50 88 56

Ou sur le site internet www.francealzheimer.org

Au fil de l'eau



Le lundi 11 mai était organisée par la Ville d'Andrésy, une mini-croisière à destination des seniors andrésiens. Pendant toute une journée, ces derniers se sont promenés au fil de l'eau sur le bateau « Le Mistral ». Partis d'Andrésy vers 11 h, ils ont découvert sous un ciel un peu gris Conflans-Sainte-Honorine, Chatou et Bougival.

Après un déjeuner copieux, les aînés ont pris le café sur le pont avant d'aller se déhancher sur la piste de danse jusqu'à la fin d'après-midi. Une journée fort agréable !

SAB

01 39 19 10 77
59, avenue Carnot
78700 CONFLANS



Entreprise
Qualifiée
Qualibat
Certificat
19030

RAVALEMENT • ISOLATION THERMIQUE



Nouveau

Un centre énergie et beauté à Andrésy



Depuis le 16 mars dernier, un nouveau centre esthétique, situé au 22 rue du Maréchal-Foch vient d'ouvrir. Il s'agit de SPEO (Solarium, Power plate, Esthétique, Ongles). Le gérant Greg PEREZ, âgé de 26 ans, diplômé d'un Master Sciences et Techniques des activités physiques et sportives, et son frère Julien ont créé leur propre société avec leur sœur, dans l'idée d'additionner les différentes compétences familiales. Greg, le coach, vous accompagne pour des séances de Power plate afin de muscler, raffermir, mincir... et vous accueille pour des séances d'UV dans des cabines de dernière

génération. Pamela, esthéticienne, s'occupe de vous pour les soins du corps, du visage, des ongles, de l'épilation et de la douche hammam. Le centre SPEO Energie & Beauté présente à la vente une gamme complète de produits de beauté et vous propose des formules « Passeport » pour tous ses services.

Renseignements :
SPEO Esthétique et Beauté
22, rue du Maréchal-Foch
Tél. : 01 75 86 00 73
Courriel : speo@live.fr

Gastronomie Okey : un nouveau restaurant japonais

Les amateurs de cuisine japonaise vont être séduits ! Depuis le 22 avril dernier, un nouveau restaurant a ouvert ses portes au centre commercial des Charvaux. Monsieur Yang vous accueille au pied d'un arbre fleuri, sous le ciel étoilé de son restaurant flambant neuf. Au menu, différentes formules et de très nombreux plats tout aussi appétissants les uns que les autres.

Pour ceux ou celles qui ne peuvent se déplacer, un service de livraison gratuite (à domicile ou au bureau) est possible.

Renseignements :
Okey restaurant japonais
Centre commercial des Charvaux
55, avenue des Robaresses
78570 Andrésy
Tél. 01 39 74 24 39

Horaires :
Ouvert 6 jours sur 7 (fermeture le lundi)
De 11 h à 15 h et de 18 h à 22 h 30
Possibilité de plats à emporter

La boulangerie de fin d'Oise ouvre ses portes !

À l'occasion de la Journée du Pain, Lucie et Thierry vous invitent le samedi 20 juin à découvrir les coulisses de leur boulangerie. Au programme, des explications sur les composants du pain (blé, variétés de farines, etc.), la visite du fournil et de la pâtisserie avec la fabrication de la baguette tradition et du chocolat maison. Enfin, les visiteurs pourront déguster des produits maisons.

Les visites s'effectuent par groupe de 6 personnes de 9 h à 12 h et de 16 h à 18 h 30.

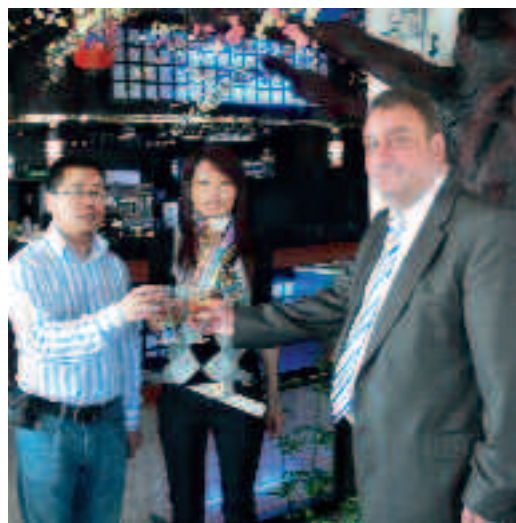
Renseignements :
Boulangerie "Aux plaisirs de la tradition"
58, rue du Maréchal-Foch
78570 Andrésy
Tél. : 01 39 70 75 42



A vos agendas 2^e édition de « la Fontaine des Arts »

Le dimanche 14 juin de 10 h à 18 h 30, une quarantaine d'artisans d'art vous donne rendez-vous sous le marché couvert pour la deuxième édition de « la Fontaine des arts ». Vus des quatre coins de France, ces professionnels vous présenteront des travaux d'artisanat et le savoir-faire des métiers traditionnels. Pour Guy Briault, adjoint au Maire délégué à la Vie des quartiers et à l'Economie Locale : « cette deuxième édition regroupera comme l'an passé des sculpteurs, des potiers, des peintres, et bien d'autres encore. Il y en aura pour tous les goûts, de quoi passer un moment agréable ».

Renseignements :
2^e édition de la « Fontaine des arts »
Dimanche 14 juin de 10 h à 18 h 30
Marché couvert
Tél. 01 39 27 10 31



Guy Briault, Maire-adjoint délégué à la Vie des quartiers et à l'Economie locale, lors de l'inauguration du nouveau restaurant

Bloc-note Cabinet dentaire

Une nouvelle dentiste, le Docteur Anne-Sophie Huyghues-Despointes a rejoint le cabinet dentaire du Docteur Moussaï au 36 rue du Maréchal-Foch à Andrésy au 01 39 74 26 36.

OPTIQUE EN VUE

SOYEZ TOUJOURS EN VUE

Bientôt l'été :
découvrez TRANSITIONS VI les verres
qui se teintent au prix des blancs !*

Clairs
à l'intérieur



Offre valable
du 1^{er} au
30 juin 2009



Transitions VI
HAUTES PERFORMANCES
POUR LE GRAND VUE

Froids
à l'extérieur

Adaptation
rapide



4, rue du Gal Leclerc - 78570 ANDRESY
01 39 74 22 07 • optique-en-vue@wanadoo.fr

TRAVAUX PUBLICS

LE FOLL

Fabrication produits routiers

Béton prêt à l'emploi
Assainissement
VRD

Qual de l'Industrie - Le Poygiron - 78700 ANDRESY - 01 39 74 22 07
01 39.72.85.54 • Télécopie : 01 39.72.55.15

corea

ENTREPRISE à votre service
depuis plus de 30 ANS

Certifiée QUALIBAT Engagement Qualité d'après la Norme ISO 9001 - 2000
Certification d'Entité Professionnelle Partenaire

Ravalement tous types 2121

Étanchéité de façades 2121 - 2131

Isolation extérieure 2121

Décor intérieur - Peintures 2112

Maçonnerie - Agrandissement 2111 - 2111



2, rue Claude Lorraine
78700 CONFLANS
Fax : 01 39 72 54 56

www.corea.fr
01 39 72 81 71
Email : corea@wanadoo.fr



CONFLANS AMBULANCES

01 34 90 02 22



TOUTES DISTANCES

Ambulances et véhicules sanitaires légers climatisés

Traitements - Rayons - Hémodialyse
Rééducation - Consultations - Maternité

Z.A. Les Boutries, 4, rue Vermont • Conflans
Fax : 01 34 90 09 52

FORCLUM

ÎLE DE FRANCE

La performance
électrique au service
de l'industrie du tertiaire
et des collectivités

- Automatismes
- Informatique industrielle
- Instrumentation
- Éclairage public
- Prêcâblage et réseaux locaux
- Génie climatique
- Énergie
- Installations extérieures



Ets de PONTOISE
10, rue Lavoisier
95300 Pontoise

Tél. : 01 34 22 91 00
Télécopie : 01 34 22 91 01

Balades en Yvelines - Sculptures en l'Île Portraits d'artistes

La Ville d'Andrésy organise "Sculptures en l'Île" en partenariat avec le Conseil général des Yvelines et la société des Eaux de Fin d'Oise. Des œuvres d'artistes régionaux à celles d'artistes de renommée nationale, il y en a pour tous les goûts et toutes les sensibilités. Infos@andresy.com vous propose de découvrir au fil des numéros, quelques artistes de cette 12^e édition.

Alain Lambilliotte, artiste au grand cœur

C'est dans le Parc de l'Hôtel de Ville et dans celui de la Maison du Moussel que le promeneur pourra découvrir le travail de cet artiste atypique. Né à Dieppe en 1948, Alain Lambilliotte est devenu artiste sans le vouloir. « *Quand j'étais plus jeune, je souhaitais être avocat ou écrivain. J'adorais la littérature. Mes parents, sur la volonté de mon père, m'ont inscrit dans une école de Beaux-arts. Après cinq années passées dans cette école, je suis sorti avec un diplôme de gravure et le dernier jour, j'ai remercié mon professeur en lui disant que la gravure m'avait permis de me rendre compte que cet art ne me convenait pas* » explique Alain Lambilliotte. Et d'ajouter : « *je suis parti vivre à Paris avec mon épouse, et ce n'est que quelques années plus tard, que j'ai eu un déclic ! C'est alors que j'ai commencé à aborder mon art à ma façon* ».

Pour la manifestation de "Balades en Yvelines - Sculptures en l'Île", l'artiste a combiné un travail sur le parc de l'Hôtel de Ville et la Maison du Moussel. « *J'ai souhaité mettre en valeur par des lignes ondulantes le jardin de l'Hôtel de Ville, l'espace et surtout un travail que les promeneurs ont tendance à oublier : l'entretien et le renouvellement des espaces verts* » commente l'artiste. Son travail invite à la rêverie, au jeu, à la détente. Ses interventions discrètes ou plus présentes selon les endroits, créent un effet de décalage, de surprise... Du côté de la Maison du Moussel, l'artiste a souhaité la mettre en valeur par des jeux de cordes installés sur les murs, une façon pour ce dernier de faire revivre la maison. « *Les lignes ondulantes permettent de déterminer le territoire, ces cordes jouent avec l'architecture de la maison. J'espère procurer à chacun des visiteurs un sentiment différent, car pour moi l'œuvre d'art doit être un échange* » conclut Alain Lambilliotte.



Alain Lambilliotte dans le parc de l'hôtel de ville

Aurélien Miroffle et Song-Yong Seung, ou le métissage de l'art et de la nature



Ces deux jeunes artistes, actuellement en dernière année à l'école des Beaux-arts de Reims travaillent ensemble depuis quelques années. Pour cette première participation à la manifestation de Balades en Yvelines - Sculptures en l'Île, ces derniers ont travaillé sur un matériau végétal : le bambou. Au-dessus de l'entrée de l'Espace Julien-Green, les visiteurs pourront découvrir « *Lola* ». « *Nous nous sommes inspirés de la tradition orientale du jardin en intégrant à notre*

travail une dimension décorative et symbolique. C'est ce que nous appelons la végétalisation de l'architecture » explique Aurélien Miroffle. Quant à Song-Yong Seung : « *Lola est la personnification d'un élément naturel. Aujourd'hui, les éléments naturels comme les ouragans par exemple, portent un nom, c'est une façon de les identifier. C'est ce que nous avons voulu faire avec « Lola », mais contrairement aux ouragans, cette nature est devant nous, complètement maîtrisée* ».

Informations pratiques :
Manifestation jusqu'au dimanche 20 septembre 2009.
Entrée libre du mercredi au dimanche, de 10 h à 19 h.

Ouverture continue du Parc de la Maison du Moussel, du Parc de l'Hôtel de Ville et de l'Espace Julien-Green. Accès à l'Île Nancy par le bac, premier départ à 10 h, dernier départ à 18 h.
Renseignements au 01 39 27 11 00
Sites Internet : www.baladesenyvelines.fr / www.sculpturesenile.fr

Et aussi...

Une première ! Les artistes exposent pour Sculptures en l'Île chez les commerçants et entreprises d'Andrésy. Découvrez même en avant-première, une œuvre de Christine O'Loughlin, artiste invitée de l'édition 2010.

A vos agendas ...

Dimanche 31 mai
Bullons au cœur de Sculptures en l'Île
Une journée festive et familiale rythmée par des animations musicales sur l'Île Nancy. Pique-nique à fournir par vos soins.
A partir de 11 h - Île Nancy (accessible par le bac)

Mercredi 10 juin
Art et Handicap
Une découverte ludique et interactive de la sculpture contemporaine pour un public en situation de handicap.
De 15 h à 17 h - parc de la Maison du Moussel et Île Nancy.

Dimanche 14 juin
Le rendez-vous artistique des familles
Une journée festive et familiale rythmée par des lectures autour de la « Vénus d'Île » de Mérimée. Pique-nique à fournir par vos soins.
De 10 h à 18 h - Île Nancy (accessible par le bac)

Interview

Rencontre avec le chorégraphe Wayne Barbaste

Le 13 juin prochain, pour le dernier rendez-vous de la saison culturelle, le chorégraphe Wayne Barbaste montera sur les planches de l'Espace Julien-Green. Le journal d'Andrésy est allé à sa rencontre. Portrait d'un danseur passionné et passionnant.



pour intégrer une école de danse à New-York. Là-bas, j'ai appris la danse classique, la danse moderne, le jazz, et de nombreuses danses culturelles comme la danse indienne, par exemple. A la fin de mes études, j'ai eu la chance d'intégrer la plus grande compagnie de danse afro-africaine, la compagnie Alvin Ailey Repertory.

Infos@andrésy.com : Par la suite, vous êtes venu en France...

Wayne Barbaste : En effet, je suis arrivé dans les années 80. J'ai travaillé pour différents cabarets, puis, j'ai enseigné la danse dans un studio à Clichy. Je donnais aussi des stages à l'étranger. Au bout d'un certain temps, j'ai quitté Paris, j'avais besoin de retravailler ma gestuelle, mon travail était devenu trop commercial et je ne me retrouvais plus dans ce que je faisais. C'est ainsi que je suis arrivé à Rennes et que j'ai créé ma compagnie de danse.

Infos@Andrésy.com : Le 13 juin prochain à 21 h, vous monterez sur les planches de l'Espace Julien-Green à Andrésy pour un spectacle intitulé « Dans la foule ». Pouvez-vous nous en dire plus ?

Wayne Barbaste : Cette pièce que j'ai créée fin 2007 questionne le contexte social et historique, pose les questions de la consommation, du comportement des gens. Je traite

aussi de la notion de foule, du monde actuellement surpeuplé et de cette sensation d'isolement que nous ressentons assez souvent.

Infos Andrésy : C'est une pièce assez engagée...

Wayne Barbaste : En effet, j'aime retranscrire par la danse ma façon de voir les choses, un peu comme les écrivains. D'ailleurs, je travaille avec un journaliste en ce moment, nous élaborons des témoignages sur des sujets actuels. J'essaie à travers ce que j'entends, de capter un sentiment et de le retranscrire par la danse.

En bref

Wayne Barbaste est chorégraphe, danseur et enseignant. Formé auprès d'Astor Johnson, il a dansé aux côtés d'Alvin Ailey et au sein du Ballet Toussaint. En France, il a travaillé avec Anne-Marie Reynaud, du centre national de danse de Paris. En 1992, il s'installe à Cesson-Sévigné et fonde sa compagnie. La compagnie Wayne Barbaste s'investit alors dans les recherches chorégraphiques.

Infos pratiques :

Samedi 13 juin 2009 à 21 h - Espace Julien-Green
Réservations au 01 34 01 11 68

Infos@andrésy.com : Originnaire de Trinidad-et-Tobago, vous êtes à la fois danseur professionnel, chorégraphe et enseignant. Comment avez-vous commencé la danse ?

Wayne Barbaste : Tout simplement par hasard ! Quand j'étais très jeune, je jouais de la musique. Un jour, j'ai improvisé quelques pas lors d'une fête, une personne m'a vu danser et m'a dit de continuer absolument dans cette voie. Quelques années plus tard, j'ai reçu une bourse

Samedi 20 et dimanche 21 juin Andrésy en fête



La « Belle Epoque » s'invite le temps d'un week-end dans les rues d'Andrésy. Au programme, de nombreuses attractions, des spectacles de rues et des animations...

Le samedi, une chasse aux trésors et une initiation à l'aviron feront le bonheur des enfants.

Les amoureux des belles cylindrées pourront admirer quant à eux, quelques voitures anciennes, enfin les centres de loisirs proposeront des ateliers artistiques et sportifs pour les jeunes et les moins jeunes.

Le dimanche, place aux manèges anciens avec un carrousel, des chaises volantes, des vélos fous et des sulkys (vélos poney), une démonstration

de gym rythmique et de danse Twirl se déroulera sur le parvis de l'église et sur le parking de la Poste. Et plein d'autres surprises encore. De quoi passer un week-end fort sympathique ...

En juin, tout pour la musique !

Le 21 juin prochain, c'est aussi la Fête de la Musique ! Andrésy accueillera des chanteurs, groupes et orchestres sous le Marché couvert, dans l'église et sur l'esplanade des Charveaux. Qu'ils soient amateurs de musique ou professionnels, ils vous feront partager leur passion.

Pour connaître le programme, rendez-vous sur le site Internet de la ville.

Samedi 20 juin à 21 h à l'Espace Julien-Green Le Caveau de la Huchette à Andrésy

Alors que Paris fête sa liberté retrouvée après la seconde Guerre Mondiale, une musique venue d'Outre-Atlantique s'installe du côté de Saint-Germain-des-Près. Le Jazz envahit les caves qui accueillent autour des pistes de danse, les amoureux du Jazz. Le Caveau de la Huchette serait le premier club de Paris où l'on a joué du Jazz et, sous ses voûtes, se sont produits les plus célèbres Jazzmen au monde...

Le samedi 20 juin, les Andrésiens vont à leur tour pouvoir swinger sur cet air si connu qu'est le Jazz. Pour Andrésy en fête, le Caveau de la Huchette propose un spectacle exceptionnel « Dany Doriz Sextet et les Sweet System » à l'Espace Julien-Green. A ne rater sans aucun prétexte !

Conflans-Andrésy-Jouy Volley-ball Un bilan de saison positif

La saison touchant à sa fin, c'est l'heure de dresser les premiers bilans pour l'association sportive Conflans-Andrésy-Jouy Volley-Ball. Même si les filles sont en passe de réaliser un exploit, du côté des garçons, la saison fut en demi-teinte ...



L'équipe féminine réalise une fin de saison exceptionnelle en Nationale 2.

Invaincues depuis la mi-mars, avec six victoires consécutives dont une probante à Lille, les féminines de l'association Conflans-Andrésy-Jouy Volley-Ball ont réalisé une fin de saison exceptionnelle en Nationale 2. « Elles terminent au pied du podium qualificatif pour une accession en Nationale 1. Mais, nous restons dans l'attente d'un éventuel repêchage, l'équipe terminant 4e des trois poules nationales. Nous aurons les résultats d'ici la mi-juin » explique le Président du club, Philippe Montaudouin.

Du côté des garçons, le moral n'était pas au beau fixe voilà quelques semaines. Manque de joueurs, poule difficile, l'équipe masculine a failli sombrer... Mais, les joueurs d'Olivier Barthélémy et Thierry Da Silva ont réussi à se maintenir remportant trois matchs d'affilée. Ils

ont réalisé un sans faute sur les trois dernières rencontres, en gagnant sur le score de 3 sets à 0, d'abord contre Montpellier à domicile, puis à Calais et enfin devant le Plessis-Robinson. « Ce fut une énorme surprise ! Grâce à cet exploit, les joueurs de l'équipe sauvent leur place et se maintiennent en Nationale 1. C'est une grande satisfaction mais aussi un grand soulagement pour les dirigeants et moi-même après une année difficile. La plus difficile depuis 4 ans, je dirais ... Nous avons eu beaucoup de blessures et quelques départs. Mais, j'espère que nous entamerons la prochaine saison sous d'autres auspices » commente le Président.

Prochaine saison, nouveaux objectifs

Le club de Volley a déjà entamé la prochaine saison en se penchant déjà sur de possibles recrutements. « Du côté de l'équipe masculine, l'objectif de cette nouvelle année est de viser le haut de tableau » poursuit Philippe Montaudouin. Une manière de tirer le club vers le haut. Avec plus de 300 licenciés et des moyens limités, Conflans-Andrésy-Jouy Volley-Ball a l'ambition de rester un club ouvert à tous. « Ce qui fait notre force est l'ambiance sympathique et familiale au sein du club. Former les plus jeunes pour que ces derniers intègrent les équipes premières, voilà ce que nous espérons mettre en place d'ici les prochaines saisons » annonce le Président. Souhaitons-leur bonne chance pour rentrée sportive !

Dimanche 27 septembre « Un dimanche à Andrésy »



En partenariat avec la ville d'Andrésy, l'association RBMA (Rouleurs de Belles Mécaniques Andrésiennes) organise le 27 septembre prochain, « un Dimanche à Andrésy », une journée d'exposition et de présentation de voitures anciennes sur le thème vénitien. Une promenade hors du temps où les visiteurs pourront admirer voitures d'époque et costumes vénitiens.

L'association reversera tous les bénéfices de cette manifestation à l'association ODP (œuvres des Pupilles Orphelines des sapeurs-pompiers) qui a pour vocation de venir en aide aux enfants de sapeurs-pompiers décédés en service ou aux familles qui se trouvent dans le besoin.

Renseignements :

dimanche 27 septembre de 13 h 00 à 19 h 00

Boulevard Noël-Marc - parc de l'hôtel de ville

Association RBMA

Tél. 01 39 74 88 64

L'association des Pousse-Cailloux d'Andrésy fête ses 30 ans !



Créé en 1980, l'association des Pousse-Cailloux, initialement connue sous le nom de l'ASCAM (Association sportive Chanteloup-Andrésy-Maurecourt Omnisports), a célébré ses 30 ans d'existence le 9 mai dernier à l'Espace Julien-Green en présence du Maire Hugues Ribault et de Robert Bellemin, Adjoint au maire délégué

aux Transports, à la Circulation et à la Sécurité Routière et ancien Président de l'association.

Avec un nombre de licenciés en hausse chaque année, l'association des Pousse-Cailloux se porte toujours aussi bien. « Chaque dimanche, les licenciés ont la possibilité de partir en balade toute la journée ou seulement pour la matinée. Nous organisons aussi des week-end de découverte un peu partout en France » commentait l'actuelle présidente Sophie Picout. Cette soirée fut aussi l'occasion de se remémorer de bons souvenirs et de remercier les dirigeants. Les invités ont ainsi rendu hommage à l'association qui s'implique très souvent dans les manifestations et les animations de la ville.

Renseignements :

Association des Pousse-Cailloux

Tél. 01 39 74 48 10



Les "Pousse-Cailloux" viennent de fêter leur 30 ans d'existence.

AGENDA

Samedi 30 mai

Concert avec la chorale Musique en Val-de-Seine à l'Eglise Saint-Germain-de-Paris à 21 h. Au programme : des œuvres de Gounod et de Rossini.

Tarif plein : 8,75 euros - Tarif réduit : 7,20 euros
Renseignements et réservations au 01 34 01 11 68

Mardi 2 juin

Soirée conte avec « Millefeuille sur le zinc ». Repas conté autour du voyage avec la présence de Sonia Koskas à partir de 20 h, au café des Sports (24, rue du Général-Leclerc).

Renseignements :

Tarif : 15 euros

Réservations au 01 34 01 11 68

Jeudi 11 juin

Conseil municipal à 20 h 30 à l'Hôtel de ville.

Renseignements au 01 39 27 11 00

Samedi 13 juin

Spectacle de danse contemporaine et de jazz avec Wayne Barbaste à 21 h.

Renseignements :

Espace Julien-Green - Tarifs S

Réservations au 01 39 27 11 00

Samedi 13 juin

Portes ouvertes à l'école de danse

à partir de 13 h 30 jusqu'à 17 h. Tous niveaux : éveil - initiation - débutant - élémentaire et moyen.

Renseignements :

Ecole de danse et de musique - espace Saint-Exupéry
Place du 8-mai-1945

Tél. 01 34 01 11 68

Dimanche 14 juin

Spectacle de danse Jazz avec l'école de musique et de danse d'Andrésy à 14 h 30 et 17 h 30.

Renseignements :

Espace Julien-Green

Tarif plein : 8,75 euros - tarif réduit : 7,10 euros

Réservations au 01 34 01 11 68

Dimanche 14 juin

Deuxième édition de la **Fontaine des Arts** de 10 h 00 à 18 h 30 autour de la fontaine du marché couvert.

Entrée libre - Renseignements au 01 39 27 10 31

Jeudi 18 juin

Commémoration autour de l'appel du Général de Gaulle devant la stèle au Monument aux Morts à 18 h.

Renseignements au 01 39 27 11 12

Samedi 20 et dimanche 21 juin

Fête de la Ville et fête de la musique
De nombreuses animations vous seront proposées tout le week-end.

Renseignements au 01 34 01 11 62

ou sur www.andresy.com

lundi 22 juin

Conseil communautaire de la communauté d'agglomération des deux Rives de la Seine A 20 h 30 au 270, Grande Rue - 78 955 Carrières-sous-Poissy.

Renseignements au 01 34 01 24 40

BREVES

PRATIQUE

Disponibilité des assistantes maternelles

La liste des assistantes maternelles indépendantes de la PMI exerçant à Andrésy est consultable sur le site internet du Conseil général des Yvelines (www.yvelines.fr), dans la rubrique « mon assistante maternelle ». Il vous suffit simplement d'indiquer le nom de votre ville et vous pourrez obtenir les coordonnées de l'ensemble des assistantes maternelles disponibles.

ASSURANCE RETRAITE

25 % d'augmentation d'ici 2012

Comme annoncé dans la Loi de financement de la Sécurité Sociale, l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) augmentera d'ici 2010. Un décret du 28 avril dernier précise les montants pour les trois prochaines années : 709 euros au 1er avril 2010 - 742 euros au 1er avril 2011 et 777 euros au 1er avril 2012.

NOUVEAU

Déposer plainte sur Internet

Vous êtes victime d'un viol, d'une dégradation, d'une escroquerie de vos biens, et vous disposez d'un accès Internet : connectez-vous au site de pré-plainte en ligne www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr.

Dès votre pré-plainte effectuée, les services de police ou de gendarmerie vous contacteront pour vous proposer un rendez-vous qui permettra d'enregistrer votre plainte.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Dimanche 7 juin de 8 h à 20 h

Voter pour élire vos députés d'Ile-de-France au Parlement européen. Votre choix s'effectuera parmi les différentes listes de candidats qui se présentent au niveau de votre région. Voter et faire voter est important pour votre vie quotidienne et pour que la France et l'Union Européenne soient entendues et tiennent une place prépondérante sur le plan international.

PETITES ANNONCES

Jeune dame sérieuse, auxiliaire de vie cherche à garder au domicile des personnes âgées, handicapées, les jours, les nuits et les week-ends.

Libre de suite

Tél. 01 46 36 58 98 ou au 01 39 74 13 09

Pour nous adresser un courrier ou une petite

annonce, écrivez-nous à l'adresse du journal

Infos@andresy.com - 4, boulevard Noël-Marc

78 570 Andrésy

Ou par mail à l'adresse suivante

infos@andresy.com

ÉTAT-CIVIL

Bienvenue à

Sanaa Azhani née le 1^{er} avril - Dayvun Colot né le 3 avril

Lou-Ann née le 3 avril - Matisse né le 5 avril

Antoine Gillin né le 5 avril - Mackenzie Le Loc'h né le 8 avril

Elna Simon née le 13 avril - Romain Cauchefer né le 16 avril

Matteo Nicolas né le 17 avril - Hugo Nivelet né le 20 avril

Paul Cambier né le 21 avril - Alban Etchegoinberry né le 21 avril

Antony Coudray né le 23 avril - Valentin Dassé né le 23 avril

Lucas Truchy né le 24 avril - Julie Gicquel née le 27 avril

Noémie Houard née le 29 avril - Gaspard Wozniak né le 30 avril

Margaux Canipel née le 30 avril - Safia Akdim née le 1^{er} mai

Marie Gillet née le 1^{er} mai - Tom Dumond né le 2 mai

Léane Romanet née le 3 mai - Théa Dandonneau née le 5 mai

Alexandre Letellier le 6 mai - Maël Le Forestier né le 8 mai

Dorian Albert né le 11 mai

Mariages

Anne Milleville

et Anseluo Dasilva Pereira, le 25 avril

Fabienne Carpentier

et Mikaël Forestier, le 15 mai

Huguette Tailliez

et Antonio Freire de Brito, le 25 avril

Ils nous ont quittés

Patrick Bellande le 23 avril

Maria Pereira Dos Santos le 30 avril

Marjam Rotenberg le 3 mai

Claude Million le 10 mai

Hamady Hany Kamara le 11 mai.

www.e-leclerc.com

E. LECLERC



CONFLANS-STE-HONORINE

TOUS POUR
DES COURSES
MOINS CHÈRES !



CHEZ
E. LECLERC
VOUS SAVEZ QUE
VOUS ACHETEZ
MOINS CHER.

VIVA ITALIA